

° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 19 novembre 2015

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 novembre 2015 à dix-neuf heures trente à l'Hôtel de Ville de Neuville, 230, rue du Père-Rhéaume, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. Denis Jobin, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf;
M. Jean Mainguy, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
M. Daniel Perron, paroisse de Saint-Gilbert;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Christian Gravel, ville de Saint-Marc-des-Carières;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond;
M. Jacques Delisle, paroisse de Saint-Thuribe;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde.

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Pont-Rouge, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon et de la MRC de Portneuf pour les TNO sont absents de la présente assemblée.

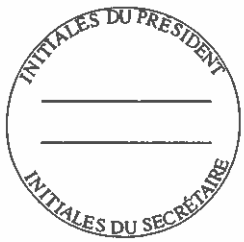
Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Marc-André Trudel, le directeur des opérations, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Élane Verret, assistent également à la présente séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant au point *Affaires diverses* le sujet suivant :

112-11-2015



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

- a) Tarification 2016 pour les voyages spéciaux – Maintien de la tarification actuelle

ADOPTÉE

ÉLECTIONS 2015

A) NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION, D'UN SCRUTATEUR ET D'UN SECRÉTAIRE

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf nomme, pour la tenue de la présente élection, M. Marc-André Trudel comme président d'élection, M. Jean-Luc Mercure comme scrutateur et Mme Élane Verret comme secrétaire.

ADOPTÉE

B) PROCÉDURE D'ÉLECTION

Le président d'élection explique que la procédure d'élection est la même que celle qui est établie habituellement. Cependant, celui-ci propose que la période de mise en candidature soit ramenée à une minute, ce que les membres du conseil d'administration acceptent.

C) ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE

Le Président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour une durée d'une minute et invite les personnes intéressées à s'identifier.

- 1- M. Bernard Ayotte propose la candidature de M. Bernard Gaudreau à la Présidence et ce dernier accepte.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection déclare M. Bernard Gaudreau élu au poste de Président de la Régie pour la prochaine année.

M. Bernard Gaudreau remercie les membres du conseil d'administration pour ce troisième mandat.

D) ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE

Le Président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour une durée d'une minute et invite les personnes intéressées à s'identifier.

- 1- M. Francis Marcotte propose la candidature de M. Dominic Tessier-Perry et ce dernier accepte.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection déclare M. Dominic Tessier-Perry élu au poste de vice-président de la Régie pour les deux prochaines années.

113-11-2015



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

E) ÉLECTION DE TROIS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour une durée d'une minute et invite les personnes intéressées à s'identifier.

- 1- M. Réjean Leclerc propose la candidature de M. Jean Mainguy et ce dernier accepte.
- 2- M. Bernard Gaudreau propose la candidature de M. Jacques Tessier et ce dernier accepte.
- 3- Mme Denise Matte propose la candidature de Mme Chantale Hamelin et cette dernière accepte.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection déclare Mme Chantale Hamelin ainsi que MM. Jean Mainguy et Jacques Tessier élus membres du comité exécutif pour les deux prochaines années.

DEMANDE DE QUITTER LA RÉUNION TEMPORAIREMENT

Le président demande à Madame Elaine Verret et à M. Jean-Luc Mercure de se retirer temporairement de l'assemblée pour fins de discussion du prochain sujet.

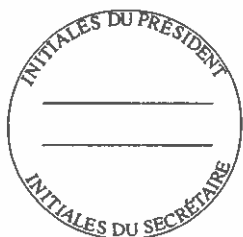
POLITIQUE SALARIALE DES CADRES

M. Bernard Gaudreau mentionne que le comité exécutif a été informé par le directeur général de son intention de prendre sa retraite au début de l'année 2016. Cette information a amené le comité de négociation, avec la collaboration du comité exécutif, à revoir toute la structure organisationnelle des employés-cadres.

Le directeur général a également informé que l'embauche, au cours des deux dernières années, d'une commis à la comptabilité et d'un opérateur chef d'équipe au lieu d'enfouissement technique a permis de libérer suffisamment la secrétaire-trésorière adjointe et le directeur des opérations pour leur permettre de prendre en charge les tâches de directeur général et secrétaire-trésorier à temps partiel (25 heures par semaine).

Sur cette base, le comité exécutif en est venu à la conclusion que les responsabilités du directeur général et secrétaire-trésorier pouvaient être réparties entre les deux autres cadres et ainsi, permettre d'éliminer un poste. Monsieur Gaudreau mentionne que Mme Elaine Verret et M. Jean-Luc Mercure se sont montrés très intéressés à assumer de nouvelles responsabilités.

Le comité de négociation a procédé à des évaluations et entrevues auprès des cadres et avec l'appui du comité exécutif, il a été convenu de recommander au conseil d'administration la nomination de M. Jean-Luc Mercure au poste de directeur général tout en conservant ses responsabilités de directeur des opérations ainsi que la nomination de Mme Elaine Verret au poste de secrétaire-trésorière en tant que responsable



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

de la greffe et de la trésorerie. Mme Verret sera également responsable de la gestion des boues de fosses septiques ainsi que des écocentres.

Après discussion, la résolution ci-dessous est adoptée :

NOMINATION DE M. JEAN-LUC MERCURE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE MME ÉLAINE VERRET AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

114-11-2015

QUE M. Jean-Luc Mercure soit nommé au poste de directeur général de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

QUE Mme Éline Verret soit nommée au poste de secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

QUE ces nominations soient effectives au 1^{er} janvier 2016.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier demeure en fonction les semaines jugées nécessaires pour permettre un transfert des dossiers, soit environ jusqu'à la fin du mois de janvier 2016.

Monsieur Gaudreau informe les membres que les descriptions de responsabilités qui ont été préparées seront soumises à la firme Profil PME afin d'établir une grille salariale. Le comité de négociation finalisera le document regroupant toutes les conditions de travail des employés-cadres et le tout sera soumis pour approbation à l'assemblée du mois de janvier 2016.

ADOPTÉE

RETOUR DE MME ÉLAINE VERRET ET DE M. JEAN-LUC MERCURE

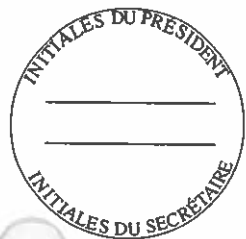
Mme Éline Verret et M. Jean-Luc Mercure reviennent à la réunion à partir de ce moment.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15-10-2015 – DISPENSE DE LECTURE

Chacun des membres de la Régie ayant reçu dans les délais requis, copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

A) CORRECTION

Aucune.



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

B) ADOPTION

**SUR LA PROPOSITION DE MME ROSE-LINE LAVOIE,
IL EST RÉSOLU :**

115-11-2015

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 15 octobre 2015 soit adopté tel que déposé.

QUE le président et le directeur général et secrétaire-trésorier soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :**

116-11-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 octobre 2015 :

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Liste des fournisseurs
au 31 octobre 2015

Fournisseur	Description de la dépense	Montant
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuel — MaPaie.net	51,51 \$
ADT Canada inc.	Entretien Écocentre St-Raymond	103,48 \$
AGI Ltée	Entretien autres équipements	39,03 \$
	Entretien bouteur 0411	24,72 \$
	Entretien camion 0308	8,05 \$
	Entretien rétrocaveuse 0109	42,50 \$
	Huile & graisse	132,83 \$
	Quincaillerie & outils	458,20 \$
Akifer inc.	Entretien usine lixiviat	2 230,52 \$
Appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	300,00 \$
	Réfrigérateurs	1 150,00 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien usine lixiviat	50,48 \$
Boivin & Gauvin inc.	Entretien usine lixiviat	532,05 \$
BPR — Infrastructure inc.	Révision 2015 coûts postfermeture du 27/07/2015 au 25/09/2015	5 616,53 \$
CARRA	Remises du mois d'octobre 2015	387,66 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi	Versement final	2 088,77 \$
Centre agricole Neuville inc.	Entretien bouteur 0411	86,56 \$
	Entretien camion 0380	122,98 \$
Centre de rénovation Ferland	Entretien camion 0399	10,97 \$
	Entretien édifice	57,48 \$
	Entretien et réparation de la balance	8,95 \$
	Entretien usine lixiviat	34,64 \$
	Quincaillerie & outils	59,04 \$
Chemco inc.	Entretien usine lixiviat	2 181,02 \$
Ciment Québec inc.	Réaménagement Écocentre Neuville	19 775,66 \$
CJSR — La TVC Portneuvoise	Renouvellement abonnement	114,98 \$
Conception P.M.B. inc.	Entretien balance	865,76 \$
	Entretien camion 0399	149,47 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Construction & Pavage Portneuf	Règlement d'emprunt 26-2014 — Cellule #2	7 316,55 \$
Consultants Enviroconseil inc.	Quatrième versement des honoraires professionnels au 17/10/2015 (Règlement 26-2014)	36 217,13 \$
Courrier de Portneuf	Collecte des feuilles	721,79 \$
	Publicité — Sem. québécoise réduction des déchets	2 135,38 \$
	Publicité — Tubulures d'érablières	1 542,26 \$
DICOM express	Messagerie	27,04 \$
Dominique Genoïs	Déplacements sept. 2015	96,99 \$
École Marie du St-Sacrement	Subvention recyclage des piles 2015	100,00 \$
Élaine Verret	Déplacements sept. et oct. 2015	225,12 \$
Englobe corp.	Traitement BFS	2 339,20 \$
Équip. bureau Portneuf Champlain	Fournitures de bureau	253,09 \$
Équipements Sigma inc.	Entretien bouteur 0411	2 743,72 \$
Excavations Lafontaine inc.	Décompte progressif # 4 (décompte définitif) — Constr. cellule # 2 et recouvrement cellule # 1 — Règlement 26-2014	306 673,73 \$
Exova	Analyses de laboratoire	3 423,36 \$
Extermination Cloutier enr.	Contrat septembre à décembre 2015	816,32 \$
Gaudreau Environnement inc.	BFS juin 2015	(24,24) \$
	BFS octobre 2015	31 409,09 \$
	BFS septembre 2015	5 167,25 \$
	Collecte sélective — Octobre 2015	143 278,90 \$
	Location d'équipement	189,90 \$
	Transport et location de conteneurs St-Raymond	13 539,98 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Crédit location d'un conteneur	(86,23) \$
	Entretien et réparation de la balance	87,03 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Entretien général	333,34 \$
	Traitement collecte sélective octobre 2015	50 821,34 \$
Groupe CTT	Analyses géomembranes cellule #2 — Règlement d'emprunt 26-2014	1 655,64 \$
Groupe Harnois	Essence	282,73 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/10/2015 au 21/11/2015	510,85 \$
GSI Environnement inc.	Traitement et transport des matières organiques	47 951,56 \$
Hetek Solutions inc.	Entretien usine lixiviat et torchère	295,01 \$
Hewitt	Entretien camion 0308	232,23 \$
	Entretien chargeur 0106	708,75 \$
	Entretien pelle 0512	493,36 \$
	Entretien rétrocaveuse 0108	462,75 \$
Huiles Desroches inc. (Les)	Huile et graisse	51,51 \$
Hydro-Québec	Garage Neuville — 15/09/2015 — 14/10/2015	313,74 \$
	Usine BFS — 15/09/2015 au 14/10/2015	653,25 \$
	Usine lixiviat — 15/09/2015 au 14/10/2015	4 636,48 \$
Impressions Borgia inc.	34 calendriers des collectes 2016	1 954,58 \$
Info J.L.	Fournitures de bureau	352,97 \$
Interfas en fiducie	Prime assurance collective octobre 2015	3 700,32 \$
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux adm. octobre 2015	285,00 \$
Jean-Luc Mercure	Déplacements sept. et oct. 2015	1 410,87 \$
Jonathan Brodeur	Vêtements et articles de sécurité 2015	121,87 \$
La Coop Univert	Entretien usine lixiviat	398,46 \$
	Quincaillerie & outils	47,35 \$
Labrador Laurentienne	Autres biens non durables	103,25 \$
Larose et Fils Itée (CDN)	Entretien autres équipements	430,96 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	4 591,24 \$
Les Entreprises Claude Boutin	Entretien usine lixiviat	1 343,49 \$



° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Les Entreprises St-Ubalde inc.	Location d'équipement St-Ubalde	830,03 \$
Les pneus R.Q.M. inc.	Entretien camion 0308	852,18 \$
Lise Bédard	Entretien garage septembre et octobre 2015	360,00 \$
Macpek inc.	Entretien camion 0380	102,88 \$
	Entretien camion 0399	509,07 \$
Manon Marcotte	Déplacements août et sept. 2015	12,56 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques	1 112,38 \$
Maxxam analytique inc.	Traitement des BFS	379,42 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	10 900,67 \$
	Diesel Écocentre St-Raymond	760,17 \$
Microtec Sécuri-T	Surveillance bureaux adm. du 18/11/2015 au 17/02/2016	144,66 \$
	Surveillance garage Neuville du 26/11/2014 au 25/02/2016	89,65 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises d'octobre 2015	25 121,39 \$
Multi-Combustion	Entretien usine lixiviat	1 741,59 \$
Oxygène Portneuf inc.	Location d'équipement	80,20 \$
	Propane	350,26 \$
Paulin Moisan inc.	Quincaillerie Écocentre St-Raymond	33,77 \$
Pierre Linteau	Articles de sécurité	424,00 \$
Pro Automation	Entretien usine lixiviat	745,50 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	297,08 \$
Publicité Idée-Concept inc.	Vêtements à l'image de la Régie	1 309,88 \$
Purolator Courier ltd	Messagerie	100,82 \$
Québec Linge	Entretien édifice	217,62 \$
Réceptions Jacques-Cartier	Rencontre comité exécutif — budget 2016	162,47 \$
Receveur général du Canada	Remises d'octobre 2015	11 301,47 \$
REER des employés	Remises d'octobre 2015	9 156,00 \$
Ressourcerie de Portneuf	Subvention 2015 pour les activités	5 000,00 \$
	Subvention 2015 pour les sacs de plastique	2 000,00 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviat	37,40 \$
S.C.A. Saint-Ubalde	Quincaillerie Écocentre Rivière-à-Pierre	17,90 \$
Salaires nets employés	Salaires nets d'octobre 2015	56 093,77 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS juillet 2015	(131,08) \$
	BFS octobre 2015	35 431,52 \$
	Entretien usine lixiviat	601,04 \$
Sani-Fontaines inc.	Entretien édifice — Bureaux adm.	656,51 \$
Serv. dépôt et compens. CDS inc.	Configuration des émissions d'obligations — refinancement des règlements 02-2005 et 16-2010	948,55 \$
Services de cartes Desjardins	Location TPV — septembre 2015	42,19 \$
Services Matrec inc.	Transport des BFS	1 310,72 \$
	Transport de conteneurs	9 037,91 \$
	Location de conteneurs	402,42 \$
	Collecte déchets (domestique) — Octobre 2015 (incluant 386.96 \$ crédit carburant)	126 670,95 \$
	Collecte déchets (commercial) — Octobre 2015 (incluant 210.43 \$ crédit carburant)	68 884,49 \$
	Collecte matières organiques — Octobre 2015 (incluant 355.23 \$ crédit carburant)	116 285,72 \$
Sonia Perron	Vêtements et articles de sécurité 2015	250,00 \$
Stéphan Alain Dubé	Vêtements et articles de sécurité 2015	29,78 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	8,64 \$
Telus Mobilité	Cellulaires — Facture du 1er octobre 2015	342,86 \$
Telus Québec	Internet H.V.	74,68 \$
Transport Alain Carrier inc.	Location d'équipement Rivière-à-Pierre	1 119,56 \$
Transport Matte ltée	Réaménagement Écocentre Neuville —	7 998,12 \$
	Transport blocs de béton	
Union des chambres de commerce	Colloque le 18 novembre 2015 (2 personnes)	183,96 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

WSP Canada inc.	Relevé d'honoraire # 5 — Suivi biogaz et calibrage réseau 2015 LET Neuville	847,95 \$
	Relevé d'honoraire # 6 — Suivi biogaz et calibrage réseau 2015 LET Neuville	847,95 \$
Total général		1 221 109,33 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Marc-André Trudel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 1 221 109,33 \$.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2015.

Marc-André Trudel
Directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 31 OCTOBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 octobre 2015;

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 octobre 2015 telle que transmise.

ADOPTÉE

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 OCTOBRE 2015

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport budgétaire au 31 octobre 2015 qui leur a été transmis pour l'assemblée.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – TRANSPORT ET TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES, DES RÉSIDUS VERTS ET DES FEUILLES

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 93-09-2015, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a autorisé le lancement d'un appel d'offres public dans le but d'obtenir des prix pour le transport et le traitement des matières organiques, des résidus verts et des feuilles;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé des prix pour un terme de 24 mois débutant le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018, et un terme de 60 mois débutant le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2020;

117-11-2015



° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Enviroval a déposé une soumission, mais qu'elle a été rejetée pour non-conformité;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions conformes suivantes ont été reçues :

Entrepreneur	GSI Environnement inc.		Environnement Viridis inc.	
	24 mois (Total avant taxes)	60 mois (Total avant taxes)	24 mois (Total avant taxes)	60 mois (Total avant taxes)
Traitement	681 675,00 \$ (45,75\$/tm)	1 704 187,50 \$ (45,75\$/tm)	745 000,00 \$ (50,00\$/tm)	1 899 750,00 \$ (51,00\$/tm)
Transport	149 000,00 \$ (10,00\$/tm)	327 250,00 \$ (10,00\$/tm)	178 800,00 \$ (12,00\$/tm)	484 250,00 \$ (13,00\$/tm)
Grand total	830 675,00 \$	2 076 687,50 \$	923 800,00 \$	2 384 000,00 \$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont plus avantageuses que les coûts de transport et de traitement actuellement en vigueur, soit 45,00 \$ la t.m. pour le traitement et 13,00 \$ la t.m. pour le transport;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif recommande au conseil d'administration d'octroyer le contrat de transport et de traitement des matières organiques, des résidus verts et des feuilles pour une période de cinq ans;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

118-11-2015

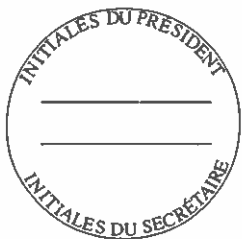
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf octroie le contrat de transport et traitement des matières organiques, des résidus verts et des feuilles au plus bas soumissionnaire conforme, soit GSI Environnement inc., avec l'option d'une durée de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2016, pour un prix total avant taxes de 2 076 687,50 \$, ce prix étant sujet à changement selon le tonnage réellement transporté et traité annuellement.

ADOPTÉE

Cette décision a pour conséquence de reporter de quelques années le projet de centre de compostage. Étant donné qu'un tel projet peut prendre jusqu'à 2 ans avant de se concrétiser (appels d'offres pour les ingénieurs, demandes d'autorisation au MDDELCC, appels d'offres pour la construction et l'achat de machinerie, construction des infrastructures), il y aura lieu de réactiver le dossier dans 2 ou 3 ans, si la Régie souhaite réaliser ce projet et être toujours éligible à la subvention du PTMOBC.

DEMANDE DE SOUMISSIONS – ACHAT DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE ET LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit procéder à l'achat de bacs roulants verts pour la collecte sélective ainsi que de bacs roulants bruns pour la collecte des matières organiques afin de répondre à la demande de la prochaine année;



N° de résolution
ou annotation

119-11-2015

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à lancer un processus d'appel d'offres public pour l'achat de 750 bacs roulants verts de 360 litres ainsi que de 500 bacs roulants bruns de 240 litres.

ADOPTÉE

PROPOSITION DE GAUDREAU ENVIRONNEMENT (ÉCOCENTRE NEUVILLE) – PRIX POUR LA LIVRAISON ET LA RÉPARATION DE BACS ROULANTS

CONSIDÉRANT QUE le nouveau contrat de collecte et transport des matières recyclables qui sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 ne comprend pas la livraison des bacs roulants de 360 litres;

CONSIDÉRANT QUE Gaudreau Environnement, via l'Écocentre Neuville, procède déjà à la livraison et à la réparation des bacs roulants pour les matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit également procéder à la livraison et à la réparation des bacs roulants de 240 litres pour les matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé un tarif horaire à Gaudreau Environnement pour la livraison et la réparation des bacs roulants;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

120-11-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission de Gaudreau Environnement pour la livraison et la réparation des bacs roulants de 360 litres pour les matières recyclables et de 240 litres pour les matières organiques, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, au tarif horaire de 55,00 \$ plus taxes.

QUE ce prix inclue la fourniture d'un homme et de l'équipement nécessaire (camionnette et remorque) et que le tout soit effectué par un employé de l'Écocentre Neuville.

ADOPTÉE

PROJET D'ÉCOCENTRE À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a offert un terrain à la Régie pour l'implantation d'un écocentre sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le terrain offert est situé près de la sablière Robitaille, qu'il est très éloigné des services publics et qu'il a déjà servi de dépotoir dans le passé;



№ de résolution
ou annotation

121-11-2015

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

SUR LA PROPOSITION DE M. SERGE PAQUIN, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate le directeur général et secrétaire-trésorier pour informer la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier que la Régie est toujours intéressée à implanter un écocentre sur son territoire, mais que le terrain offert ne répond pas aux critères d'implantation pour les raisons énumérées ci-dessus.

QUE la Régie informe également la Ville que si un autre terrain lui était éventuellement offert gratuitement, elle soumettra à nouveau le projet pour analyse à son conseil d'administration.

ADOPTÉE

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

M. Bernard Gaudreau informe les membres que le comité exécutif a étudié la requête de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban demandant à la Régie de prendre en charge l'écocentre situé sur son territoire.

M. Gaudreau explique qu'un comité a été formé en 2013 afin d'évaluer les services offerts par les écocentres. De ce comité, l'éloignement est apparu comme un impact direct sur la participation des citoyens. Le comité a alors recommandé l'ajout de trois écocentres qui permettrait à tous les contribuables du territoire de la Régie d'avoir accès à un écocentre à l'intérieur d'un rayon variant entre 1 et 21 km. Les écocentres de Rivière-à-Pierre et de Saint-Ubalde ont donc été officiellement créés en 2014. Comme déjà mentionné dans un autre sujet, un troisième écocentre pourrait être situé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin d'uniformiser l'offre de service sur tout le territoire.

M. Jean-Luc Mercure précise que selon les résultats de ce comité, les citoyens de Notre-Dame-de-Montauban peuvent se rendre à l'écocentre de Saint-Ubalde ou à l'écocentre de Rivière-à-Pierre dans un rayon de moins de 21 kilomètres.

M. Yves Pagé souligne que sa municipalité a demandé une rencontre avec M. Jean-Luc Mercure afin de discuter du dossier. Le conseil d'administration mandate M. Jean-Luc Mercure pour rencontrer la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans les prochaines semaines afin d'expliquer les résultats de ce comité.

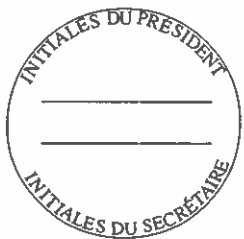
BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2015

Le bordereau de correspondance du 19 novembre 2015 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA PROPOSITION DE MME JOSÉE MARTIN, IL EST RÉSOLU :

122-11-2015



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QUE le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tienne sa prochaine assemblée régulière le 21 janvier 2016 à 19 h 30 au Carrefour municipal, 500 rue Notre-Dame à Portneuf.

ADOPTÉE

DÉPART DE M. SERGE PAQUIN

M. Serge Paquin, représentant de la ville de Donnacona, quitte l'assemblée à ce moment.

AFFAIRES DIVERSES

A) TARIFICATION 2016 POUR LES VOYAGES SPÉCIAUX – MAINTIEN DE LA TARIFICATION ACTUELLE

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :**

123-11-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf maintienne la tarification à l'enfouissement à 59 \$ la tonne métrique, plus les redevances à l'enfouissement imposées par le gouvernement.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 38;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY,
IL EST RÉSOLU :**

124-11-2015

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Directeur général et secrétaire-trésorier